

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 44

Artikel: Le dernier couplet
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209030>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voilà, tout naïvement, l'origine vraie, authentique, irréfutable, contrôlable, de la phrase fameuse : « Après vous, messieurs les Anglais ! » Rien de Fontenoy !

LA BONNE SOIRÉE

LES vers que voici, de Théophile Gautier, datent de janvier 1868. On ne le dirait pas. Du reste, ils sont tout à fait de saison.

Quel temps de chien ! — il pleut, il neige,
Les cochers, transis sur leur siège,
Ont le nez bleu.

Par ce vilain soir de décembre,
Qu'il ferait bon garder la chambre
Devant son feu !

A l'angle de la cheminée,
La chauffeuse capitonnée
Vous tend les bras
Et semble, avec une caresse,
Vous dire comme une maîtresse :
« Tu resteras ! »

Un papier rose à découper,
Comme un sein blanc sous des guipures
Voile à demi
Le globe laiteux de la lampe
Dont le reflet au plafond rampe
Tout endormi.

On n'entend rien dans le silence
Que le pendule qui balance
« Son disque d'or,
Et que le vent, qui pleure et rôde,
Parcourant, pour entrer en fraude,
Le corridor.

C'est bal à l'ambassade anglaise ;
Mon habit noir est sur la chaise,
Les bras ballants ;
Mon gilet bâille, et ma chemise
Semble dresser, pour être mise,
Ses poignets blancs.

Les brodequins à pointe étroite
Montrent leur vernis qui miroite
Au feu placés ;
A côté des minces cravates,
S'allongent comme des mains plates
Les gants glacés.

Il faut sortir ! — Quelle corvée !
Prendre la file à l'arrivée
Et suivre au pas
Les coupés des beautés altières
Portant blasons sur leurs portières
Et leurs appas.

Rester debout contre une porte
A voir se ruer la cohorte
Des invités,

Les vieux museaux, les frais visages,
Les fracs en cœur et les corsages
Décolletés.

Le dos ou fleurit la pustule
Couvrant leur peau rouge d'un tulle
Aérien.

Les dandys et les diplomates
Sur leurs faces à teintes mates
Ne montrant rien.

Et ne pouvoir franchir la haie
Des douairières aux yeux d'orfraie
Ou de vautour,
Pour aller dire à son oreille,
Petite, nacrée et vermeille,
Un mot d'amour !

Je n'irai pas ! — et ferai mettre
Dans son bouquet un bout de lettre
A l'Opéra.

Par les violettes de Parme
La mauveuse humeur se désarme,
Elle viendra !

J'ai là l'*Intermezzo* de Heine,
Le *Thomas Grain-d'Orge* de Taine,
Les deux Goncourt ;
Le temps, jusqu'à l'heure où s'achève
Sur l'oreiller, l'idée en rêve,
Me sera court.

THÉOPHILE GAUTIER.

Janvier 1868.

Le naufrage du *Titanic* a inspiré à M. Léon Granger un poème que ne pourront lire sans une réelle émotion tous ceux qui ont encore présents à la mémoire les incidents si impressionnants du drame tragique dont l'infortuné *Titanic* fut le théâtre le 15 avril dernier.

LE DERNIER COUPLET

IL paraît que Rouget de l'Isle n'est pas le seul auteur de la *Marseillaise*. Le saviez-vous ? Oh ! ne vous émeuvez pas. Un seul couplet, le dernier, n'est pas de lui, s'il faut en croire le récit suivant :

Le 14 juillet 1792, on célébrait à Vienne (Isère) la fête de la Fédération : grand enthousiasme. Les Marseillais, traversant la France, se rendaient à Paris, où ils s'y trouvèrent le 10 août, lors de la prise des Tuileries.

Un professeur très jeune abbé attaché au collège de Vienne (Dauphiné) eut, en les voyant, l'inspiration de donner en composition à ses élèves un couplet patriotique à l'usage de la jeunesse ou de l'enfance. Le lendemain, au milieu des bravos frénétiques, le départ des Marseillais fut accompagné du chant de la nouvelle strophe de la jeunesse viennoise, laquelle déclara loyalement que le couplet des « Enfants » était l'œuvre du professeur, l'abbé Antoine Personneaux.

Les Marseillais firent leur entrée à Paris ; l'hymne de Rouget de l'Isle prit leur nom, et le chant populaire commença le tour du monde.

Un soir de l'hiver 1792, il y avait à l'Opéra une représentation extraordinaire ; la salle était comble, on voyait dans les loges un grand nombre de membres de la Convention.

Suivant l'usage, le public réclama la *Marseillaise*, qui présidait aux enrôlements et poussait la jeunesse aux frontières.

Les artistes disaient les paroles et la salle, debout, répétait le refrain. On venait de dire le dernier couplet : la salle se faisait, recueillie.

Tout à coup, de fraîches voix d'enfants entonnent la strophe inédite :

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus ;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus.
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre.

Les applaudissements redoublent, la surprise est immense, l'enthousiasme indescriptible. L'auteur ?... Quel est l'auteur ?...

Un membre de la Convention se lève et annonce que la strophe est l'œuvre d'un Dauphinois, Antoine Personneaux, professeur au collège de Vienne.

A quelque temps de là, sur un autre théâtre, devant les plus sinistres personnages, se déroulait un drame lugubre.

C'était à Lyon, en plein tribunal révolutionnaire, ou, pour être plus exact, devant la « Commission de justice populaire ».

Dans une salle de l'Hôtel-de-Ville, ressemblant à une chapelle funèbre, éclairée par une lumière douteuse, autour d'une table couverte d'un tapis noir comme d'un drap mortuaire, sept juges étaient assis, le président au milieu. Ils portaient à leur cou une petite hache en argent, terrible emblème de leurs attributions.

De l'autre côté de la table, on voyait un escabeau sur lequel l'accusé devait s'asseoir pour répondre aux demandes de l'accusateur public.

Derrière l'accusé, un rang de soldats armés ; le geôlier attendait sur le dernier plan le signe qui décidait du sort des prévenus... La main des juges étendue ouverte sur le tapis noir désignait l'élargissement. La main se portant au front indiquait la fusillade : elle envoyait à la

guillotine en touchant la hache d'argent. Les interrogatoires étaient fort courts, pour la forme seulement, le sort des prévenus étant connu d'avance.

Les accusés, sans distinction d'âge, ni de condition, se succédaient devant cette juridiction expéditive, et les exécutions se faisaient ensuite, au milieu de cris d'angoisse et de désespoir dominés eux-mêmes par d'autres cris de : *Vive la République !* et les accents frénétiques de la *Marseillaise*.

Un citoyen venait d'être traîné devant ce tribunal ; la figure pâle, le front calme, il semblait regarder la mort venir à lui.

Le patriotisme ne lui faisait pas défaut : il en avait donné des preuves. Mais son crime n'en était pas moins irrémédiable : il était prêtre.

A la question du président : « Qui es-tu ? » l'accusé se redressa et répondit fièrement :

— Je suis l'abbé Personneaux, auteur du dernier couplet de la *Marseillaise*.

Il y eut une émotion dans la salle. Les soldats s'agitèrent ; le geôlier se pencha pour mieux voir. Un trait de lumière éclaira les juges. Un revirement se fit dans leurs sanglants projets... Ils étendirent leur main ouverte sur le drap noir !...

Sans saluer et sans remercier, le prêtre acquitté se retira lentement.

Quarante ans plus tard, en des temps plus calmes, après avoir tour à tour électrisé les soldats sur les champs de bataille et s'être vue profanée par la populace sur la place des exécutions, la *Marseillaise* reçut une récompense.

Rouget de l'Isle — qui, proscrit, fuyant, poursuivi par l'élan qu'il avait donné, avait entendu résonner à ses oreilles, comme une menace de mort, son propre chant, reçut du gouvernement de Juillet une pension de 1200 francs.

En apprenant cette nouvelle, un vieillard, retiré du monde dans un coin du Dauphiné, dit à ses amis d'un air songeur :

— Et moi aussi, je suis de compte à demi avec l'auteur de la *Marseillaise* ; qui songe à m'offrir une part de cette pension ?

Puis, un souvenir désillusionné se peignit une minute sur sa grande et noble figure, remarquable par une majestueuse tristesse. Et l'on n'entendit jamais plus, jusqu'au 9 mars 1835, jour où il mourut, l'abbé Personneaux rappeler le délire patriotique de sa jeunesse.

Théâtre. — M. Bonarel nous a donné cette semaine une brillante première de *La Sacrifiée*, de Gaston Devore, et deux reprises, non moins brillantes, de *L'Assaut*, de Bernstein.

Demain dimanche, en matinée, *Paillasse*, et en soirée, *L'Abbé Constantin* et *La Tortue*. — Mardi, *Le Contrôleur des Wagons-lits*, une soirée de fou rire. — Jeudi, soirée classique, *Le Cid*, de Corneille. — Vendredi, première soirée populaire.

Kursaal. — Depuis hier vendredi, à Bel-Air, *Le Jour et la Nuit*, l'exquise et amusante opérette de Lescoq, fort bien interprétée et montée avec beaucoup de soin, a succédé au *Train de 8 h. 47*, de Courteline, qui fit plusieurs salle combles, mais qui — du moins, c'est notre avis — n'a point gagné à la scène. C'est à lire, non à voir jouer. Mais parlez-nous, en revanche, du *Jour et de la Nuit*, semilante aux feux de la rampe. Demain dimanche, matinée.

Lumen. — Il est peu de villes, sans doute, qui puissent, dans la même semaine, entendre la même pièce jouée par deux troupes différentes, également bonnes. Lausanne est dans ce cas ; il a pu applaudir, cette semaine, au Théâtre et au Lumen, *L'Assaut*, de Bernstein.

Draps de Berne et milaines magnifiques. Toilerie et toute sorte de linges pour trousseaux. Adressez vous à **Walther Gygaz**, fabricant à **Bleichenbach**.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO